

Épargne retraite : comment la France pourrait s'inspirer de ses voisins européens

Par  [Alexandre Berteau](http://plus.lefigaro.fr/page/alexandre-berteau-0) (http://plus.lefigaro.fr/page/alexandre-berteau-0) | Publié le 23/08/2018 à 15:45



Le ministre de l'Économie, Bruno Le Maire, souhaite encourager les Français à placer leurs économies dans des produits d'épargne retraite. *François BOUCHON/Le Figaro*

Alors que la loi Pacte, qui arrive cet automne à l'Assemblée, entend réformer l'épargne retraite en France, un rapport de l'Observatoire de l'épargne européenne (OEE) appelle l'exécutif à s'inspirer de ses voisins allemand et britannique en la matière.

Le ministre de l'Économie, Bruno Le Maire, l'a annoncé comme l'un des nombreux objectifs de la [loi Pacte](http://www.lefigaro.fr/conjoncture/2018/06/18/20002-20180618ARTFIG00289-loi-pacte-le-detail-des-mesures-proposees.php) (<http://www.lefigaro.fr/conjoncture/2018/06/18/20002-20180618ARTFIG00289-loi-pacte-le-detail-des-mesures-proposees.php>) sur la croissance des entreprises: faire de l'épargne retraite, spécifiquement dédiée à la préparation des vieux jours, «un produit phare de l'épargne des Français». Pour les y inciter, le projet de loi, qui sera examinée au Parlement à l'automne, pourrait conduire à une vaste réforme de ce placement bien souvent boudé par les épargnants, qui lui préfèrent l'assurance vie ou le [livret A](http://www.lefigaro.fr/placement/2018/08/21/05006-20180821ARTFIG00199-pourquoi-les-francais-continuent-a-epargner-sur-le-livret-a.php). (<http://www.lefigaro.fr/placement/2018/08/21/05006-20180821ARTFIG00199-pourquoi-les-francais-continuent-a-epargner-sur-le-livret-a.php>)

» LIRE AUSSI - Retraite: le plan du gouvernement pour inciter les Français à épargner

(<http://www.lefigaro.fr/placement/2018/05/03/05006-20180503ARTFIG00078-retraite-le-gouvernement-veut-que-les-francais-epargnent-plus.php>)

L'étude publiée jeudi par l'Observatoire de l'épargne européenne (OEE) pourrait venir éclairer l'examen parlementaire de la loi Pacte. En s'inspirant des pratiques de nos voisins allemand et britannique en matière d'épargne retraite, ce rapport décortique les pistes envisagées par le projet de loi, et invite même l'exécutif à aller encore plus loin sur certains aspects.

Plus de flexibilité sur les modalités de retrait

Clé de voûte de cette réforme, l'OEE voit d'un bon œil l'harmonisation de la fiscalité des différents produits d'épargne retraite (Perco, Perp, contrat Madelin, article 83...) pour les versements volontaires des salariés. Ces derniers deviendraient déductibles du revenu imposable l'année même, dans la limite des plafonds autorisés.

L'exécutif envisage également de laisser le choix aux épargnants de récupérer leurs économies sous forme de rente ou de capital, alors que la rente à vie est bien souvent la seule modalité de sortie possible aujourd'hui. «Cela rendrait l'épargne retraite plus attractive, en permettant aux jeunes retraités de disposer librement de leur capital», estime l'auteur de l'étude, Didier Davydoff.

» LIRE AUSSI - Devez-vous alimenter votre épargne retraite en 2018?

(<http://www.lefigaro.fr/retraite/2018/03/23/05004-20180323ARTFIG00353-devez-vous-alimenter-votre-epargne-retraite-en-2018.php>)

Certains spécialistes craignent toutefois que cette possibilité ne transforme l'épargne retraite en une niche fiscale, qui permettrait aux plus aisés de profiter de la ristourne d'impôt sur le revenu au moment de leurs versements, puis de récupérer la somme accumulée une fois à la retraite. Pour éviter une telle dérive, le rapport préconise de s'inspirer de l'Allemagne, où chaque versement sur un compte d'épargne retraite donne lieu surtout à un abondement du même montant de la part de l'État. «C'est une mesure plus égalitaire que la déduction fiscale, qui profite surtout aux hauts revenus, qui sont imposés à un taux marginal élevé», souligne Didier Davydoff. L'économiste suggère en outre de soumettre à l'impôt sur le revenu les sorties en capital qui excèdent 25% de l'épargne accumulée, comme c'est le cas au Royaume-Uni.

Des transferts d'épargne simplifiés

Autre ambition de la loi Pacte, Bercy souhaite faciliter les transferts de l'épargne d'un produit à un autre, en plafonnant les frais de ces opérations. À l'heure où les parcours professionnels sont de plus en plus mouvants, l'objectif est de permettre à un actif qui change d'entreprise ou qui passe d'un statut de salarié à indépendant de conserver un seul compte d'épargne retraite. Une mesure jugée souhaitable par l'OEE.

» LIRE AUSSI - Où va l'épargne des Français? (<http://www.lefigaro.fr/argent/2018/02/19/05010-20180219ARTFIG00257-o-va-l-epargne-des-francais.php>)

Reste à savoir si ces mesures suffiront à redorer l'image de l'épargne retraite en France. Fin juin, l'encours de ces produits ne pesait que 200 milliards d'euros, contre 1700 milliards pour l'assurance-vie. (<http://www.lefigaro.fr/placement/2018/07/25/05006-20180725ARTFIG00330-l-assurance-vie-a-nouveau-plebiscitee.php>)